

Pour habituer les élèves à évaluer les proportions, il est bon de ne pas toujours exiger les dessins faits de la même grandeur que le modèle.

Il faut leur défendre l'emploi de la règle et du compas dans ces exercices de la vue.

On ne saurait non plus trop insister pour que les contours soient tracés légèrement, parce que s'ils sont trop accentués, très souvent, soit par paresse, soit même par crainte de salir son papier, l'élève ne les corrige pas. Tout en laissant aux élèves la liberté de faire les ombres au crayon ou à l'estompe, je préfère ne les voir se servir que du crayon, pour les commençants, parce que si le travail à l'estompe est plus expéditif, il demande plus d'adresse. Le commençant se contente d'à peu près, le crayon force à chercher davantage, à être plus minutieux.

Ces détails peuvent paraître futiles à quelques-uns, mais je crois qu'on ne saurait trop s'occuper de ces principes, si élémentaires qu'ils soient; on constate *de visu*, comme je l'ai fait, qu'il y a des professeurs qui ne s'occupent seulement pas de faire tenir droit le papier des élèves; on peut supposer alors bien des négligences qu'il serait facile d'éviter.

Un exercice qui force l'élève et l'habitue à bien observer est celui qui consiste à reproduire de mémoire l'objet que l'on aura préalablement dessiné à vue.

Quant au dessin d'imagination, de composition décorative qui se trouve sur le programme, en France, en Belgique et en Angleterre, il est difficile de l'appliquer ici, parce que nous ne consacrons pas assez de temps à l'étude du dessin. Avec une heure par semaine, c'est juste assez pour apprendre à nos élèves à voir. On ne peut évidemment pas pousser les études aussi loin qu'on le fait dans ces pays, où l'on consacre de deux à quatre heures par semaine dans les hautes

classes. Pour nous, il importe donc d'apprendre à bien reproduire la nature telle qu'elle est, avant de la transformer. Comment procéder maintenant dans la réforme de l'enseignement du dessin?

Je veux pour aujourd'hui me borner aux écoles de la ville.

Evidemment le premier et le meilleur moyen serait de confier la direction de cet enseignement à des professeurs compétents et dévoués, suivant un programme bien défini, lequel serait le même pour toutes les écoles relevant du Bureau des Commissaires.

Les exigences de la civilisation devenant de plus en plus grandes, l'étendue de chaque matière à enseigner est devenue si considérable, qu'il est difficile à un professeur d'être fort sur toutes les parties du programme. Aussi commence-t-on à diviser l'enseignement en confiant à des spécialistes certaines sciences dont l'acquisition demande beaucoup d'étude. Seulement, comme cette réforme ne peut pas se faire tout d'un coup, et le voudrait-on, que le budget du Bureau de MM. les Commissaires ne le permettrait pas, il faut donc dans les circonstances, en attendant mieux, que certains professeurs prennent l'initiative pour ce qui est du dessin.

Cet enseignement du relief implique l'achat de nouveaux modèles dont le coût pour chaque école ne serait qu'une bagatelle. Et, de leur côté, les parents y trouveraient leur propre compte. Car toutes les méthodes qui ont cours actuellement dans la plupart des écoles de la ville coûtent extrêmement cher.

Très peu de professeurs, il est vrai, sont en état de bien faire comprendre aux élèves cet enseignement du relief.

Mais si, d'un autre côté, le dessin figure sur le programme scolaire, c'est qu'il a été reconnu utile par la direction; par conséquent, il doit être enseigné avec autant de soin qu'on doit en donner aux autres matières.